

PROTCOLE No 53
DE LA 49^e ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA SOCIETE DE LA TELECABINE DE VERCORIN SA

Vendredi 2 septembre 2022 à 19h30
à la salle polyvalente de Chalais

Le Président, **Dominique Perruchoud**, souhaite la bienvenue à tous les actionnaires participant à l'assemblée. Il relève plus particulièrement la présence des autorités, Mme **Sylvie Masserey Anselin** qui représente la Commune de Chalais, Mme et MM. les conseillers **Martine Hofstädter Perruchoud**, **Patrick Rudaz** et **Kilian Siggen**.

Il salue également la présence des représentants des sociétés partenaires des remontées mécaniques d'Anniviers MM Simon Crettaz président et Pascal Bourquin directeur pour Grimentz-Zinal et Madame Patricia Chardon Kaufmann, présidente de Funiculaire St-Luc-Chandolin SA.

L'ordre du jour de la séance a été publié au Bulletin Officiel du Canton du Valais des 12 et 26 août no 32 et 34 pages 2650 & 2830. Il est porté à la connaissance de l'assemblée qu'il n'a pas subi de modification par rapport à la convocation personnelle que chaque actionnaire a reçue. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité et l'assemblée peut donc délibérer sur l'ensemble des points prévus.

ORDRE DU JOUR

1. Contrôle des présences et désignation des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 août 2021
3. Rapport de gestion de l'exercice 2021-2022
4. Présentation des comptes de l'exercice 2021-2022
5. Rapport de l'organe de révision
6. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables
Propositions du Conseil d'administration
- Approuver les comptes et le rapport de gestion tels que présentés
- Donner décharges aux organes responsables
7. Nominations statutaires
Propositions du Conseil d'administration
Conseil d'administration : En remplacement de M. Stephen Tissières démissionnaire, élection de M. Nicolas Pralong, Président de la Commune de St-Léonard
Organe de contrôle : Election de la AAA Audit sàrl pour une période d'une année
8. Divers

1. Ouverture de l'assemblée

- 277 actionnaires sont présents ou représentés correspondant à 18'314 actions sur un total de 24'186. La majorité absolue est atteinte avec 9'158 voix.
- Le Président désigne *Mme Danièle Antille* et *M. Alain Perruchoud* en qualité de scrutateurs. *M. Arthur Clivaz* est nommé secrétaire.
- En cas de demande de vote, l'assemblée convient que les délibérations se feront à main levée, conformément aux statuts.
Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

2. Procès-verbal no. 52 de l'assemblée du 28 août 2021

Chaque actionnaire a reçu ce document avec la convocation à l'assemblée de ce jour.

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée et il n'y a pas de remarque concernant le procès-verbal, lequel est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapport de gestion de l'exercice 2021-2022

Le président, **Dominique Perruchoud** présente le rapport de gestion qui fait partie intégrante du document disponible sur le site internet www.vercorin.ch/Entreprises.

4 éléments sont particulièrement soulignés :

1. L'importance de la nouvelle structure mise en place au sein de la Destination avec un directeur commun aux 3 entités
2. La fréquentation excellente tant en été 2021 que sur l'hiver 2021/2022
3. Les nouveautés sur le domaine avec l'ouverture du restaurant L'Etable, la construction, puis la mise en exploitation du télésiège de Tracui et l'extension du réseau d'enneigement sur la piste de Tracui
4. Les projets actuellement en cours avec principalement l'effort soutenu en vue de la digitalisation de la Destination, le projet de nouveau Plan des équipements du domaine skiable et la liaison avec le domaine skiable de Grimentz

Le Président insiste enfin sur les défis qui se présentent à la branche et termine en remerciant l'ensemble des parties prenantes de la Destination et en particulier les employés de la Destination et ses collègues du Conseil d'Administration de la société.

Il passe ensuite la parole à M. Arthur Clivaz pour la lecture des comptes 2021-2022.

4. Présentation des comptes de l'exercice 2021-2022

Exploitation

L'évolution des recettes est détaillée avec en particulier pour le Transport la répartition entre saisons estivale et hivernale, mais également entre Magic Pass et autres forfaits. Pour la Restauration, les recettes sont également détaillées entre saisons estivales et hivernales et entre établissements.

Au final, l'exercice se conclut sur un chiffre d'affaires global de CHF 6'533'728, un EBITDA de CHF 1'287'284 et un bénéfice net de CHF 1'768

Bilan

Durant cet exercice, notre société a investi CHF 6'252'074, principalement pour le télésiège de Tracui, mais à procéder également à des désinvestissements pour CHF 2'467'091, ce qui porte le total des actifs à CHF 32'164'597.

Au passif, les fonds étrangers s'élèvent à CHF 20'929'911 et le total des fonds propres atteint CHF 11'234'686, ce qui représente le 34.93% du total du bilan.

Enfin, M. Arthur Clivaz précise que les actions propres détenues par la société ont été acquises lors de la dernière tranche de l'augmentation de capital-actions qui, pour rappel, s'est déroulée largement en période de COVID. Cet achat permet à la société de disposer d'actions qu'elle entend vendre le plus rapidement possible. Le fait que la société ne disposait pas de réserves légales équivalentes au montant de cet achat a contraint l'organe de révision à insérer une remarque dans son rapport.

5. Rapport de l'organe de révision

Mme **Suzanne Meyer**, représentante de **Fidag SA**, donne connaissance du rapport de révision. Elle relève l'excellente tenue des comptes et la qualité du rapport de gestion, propose d'approuver les comptes tels que présentés et remercie le Conseil d'administration pour la confiance témoignée à Fidag SA.

6. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables

Le rapport de gestion, les comptes de l'exercice 2021/2022 et le report du bénéfice à compte à nouveau sont acceptés à l'unanimité moins une abstention.

A l'unanimité, les actionnaires acceptent de donner décharge aux organes responsables.

7. Nominations statutaires

Conseil d'administration

Démissionnaire de son poste de conseiller communal à St-Léonard, M. Stephen Tissières a également manifesté son intention de se retirer du Conseil d'Administration de notre société. M. Dominique Perruchoud le remercie pour son activité et relève l'excellente collaboration entretenue durant ces dernières années. Pour le remplacer, le Conseil d'Administration propose la nomination de M. Nicolas Pralong, Président de la Commune de St-Léonard qui est élu à l'unanimité.

Organe de révision

Dominique Perruchoud explique ensuite le processus qui s'est déroulé au sein de la Destination afin de disposer d'un même organe de révision pour les 3 entités qui la composent.

Il relève l'excellente collaboration entretenue ces dernières années avec Fidag SA, mais confirme que à la suite de la procédure détaillée ci-dessus, c'est la société AAA Audit sàrl qui est proposée à l'Assemblée pour reprendre mandat pour l'exercice suivant.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

8. Divers

En ouverture des Divers, le Président passe la parole à Mme Sylvie Masserey Anselin, Présidente de la Commune, qui renouvelle le soutien du Conseil communal au Conseil d'administration de la société et qui souligne particulièrement l'excellente collaboration et le dynamisme de notre société.

Dominique Perruchoud donne ensuite la parole à la salle.

A la question du réaménagement de la place du Crêt, il répond que cette problématique est effective et que des réflexions sont en cours dans le cadre du nouveau plan directeur du domaine skiable.

A une question portant sur un membre du personnel, il est répondu d'une part qu'une Assemblée générale n'est pas le lieu pour de telles remarques et d'autre part que cette personne a la confiance absolue de la Direction qui espère pouvoir compter encore longtemps sur ses compétences et son dévouement.

Il n'y pas d'autre intervention sous les divers et le Président **Dominique Perruchoud** clôt l'assemblée en remerciant tous les actionnaires pour leur participation active et en les invitant à l'apéritif. Il est 20.45.

Le Président

Dominique Perruchoud



Le secrétaire

Arthur Clivaz



Vercorin, septembre 2022